

**Zeitschrift:** Reihe Kriminologie / Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie = Collection criminologie / Groupe suisse de travail de criminologie  
**Herausgeber:** Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie  
**Band:** 22 (2004)

**Artikel:** La révolution scientifique de la criminologie contemporaine : victime et sécurité : deux analyseurs épistémiques  
**Autor:** Agra, Candido da  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1051131>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

CANDIDO DA AGRA

## LA RÉVOLUTION SCIENTIFIQUE DE LA CRIMINOLOGIE CONTEMPORAINE

### VICTIME ET SÉCURITÉ: DEUX ANALYSEURS ÉPISTÉMIQUES

#### Résumé

Qu'est ce qu'un analyseur épistémique? Nous avons forgé ce concept pour signifier le pouvoir révélateur d'un élément au sein d'un système théorique: il y a des concepts, des notions, des énoncés dont la densité révèle, fait parler l'ensemble dont il fait partie intégrante en tant qu'élément constitutif.

La victime et la sécurité possèdent ce pouvoir de mettre en lumière la configuration actuelle de l'épistémè, au sens de FOUCAULT (1969), et de la praxis de la criminologie. Ces deux domaines fonctionnent, à la fois, comme des acteurs et des révélateurs d'une révolution scientifique, au sens de TH. KUHN (1962), à l'œuvre dans la criminologie. Voilà notre hypothèse.

Cette fonction est située à quatre niveaux du dispositif du savoir-pouvoir criminologique et victimologique. Quels sont ces niveaux? Ce sont les objets du discours, leurs rationalités, leurs paradigmes et leurs pratiques. Nous appliquerons cette «boussole» épistémologique, tout d'abord au champ de la victime, ensuite au domaine de la sécurité.

#### Zusammenfassung:

**Die wissenschaftliche Revolution der gegenwärtigen Kriminologie.**

**Opfer und Sicherheit: zwei epistemologische Analysatoren**

Was ist ein epistemologischer Analysator? Wir haben dieses Konzept ersonnen, um die enthüllende Macht eines Elementes innerhalb eines theoretischen Systems zu bezeichnen: Es gibt Konzepte, Begriffe, Aussagen, bei denen die Dichtheit das Gesamte, dessen integrierender Teil wie auch konstituierendes Element es ist, enthüllt bzw. sprechen lässt.

Das Opfer und die Sicherheit besitzen diese Macht, die aktuelle Gestaltung des Epistemes (im Sinne von FOUCAULT) und der kriminologischen Praxis zu erhellen. Beide Gebiete funktionieren in der Kriminologie sowohl als Akteure und Enthüller einer wissenschaftlichen Revolution (im Sinne von TH. KUHN). So unsere Hypothese.

Diese Funktion ist auf vier Ebenen des kriminologischen und viktimologischen *Savoir-Pouvoir*-Instruments angesiedelt. Welche sind diese Ebenen? Es sind die Ge genstände des Diskurses, ihre Rationalitäten, ihre Paradigmen und ihre Praxis. Wir wenden diesen epistemologischen Kompass an, zuerst im Gebiet des Opfers, dann im Feld der Sicherheit.

## 1 L'analyseur victime

### 1.1 La victime objet de savoir

Commençons par la question épistémologique qui consiste à savoir si la victime fait l'objet d'une nouvelle science, la victimologie, ou bien d'un nouveau chapitre de la criminologie. Les discussions là-dessus sont très superficielles. En effet, elles passent à côté des instruments d'analyse épistémologique du mouvement des savoirs et des sciences dans l'histoire.

La thèse qui sous-tend l'émergence d'une nouvelle science, la victimologie, oublie la règle d'or de la démarche constitutive de l'objet de toute science: la réduction ontologique. La victime est un objet découpé dans l'expérience immédiate par le sens commun. Or, une pareille démarche acritique, typique du réalisme naïf, réifie le monde, réduit les phénomènes à la condition des choses.

Les tenants de la victimologie comme science autonome opèrent la même erreur que les positivistes de l'école italienne lors qu'ils croient fonder une nouvelle science, l'anthropologie culturelle, dont l'objet était «l'homme délinquant». L'une et l'autre pseudoscience fonctionnent, par rapport au crime dans le schéma explicatif cause-effet et cassent en deux ce schéma: l'objet de l'anthropologie criminelle est le délinquant en tant que cause du crime; l'objet de la victimologie est la victime en tant qu'effet du crime. L'ontologisation de l'un des pôles du schéma tout au long de l'histoire de ces savoirs, l'ontologisation de la cause à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles, puis l'ontologisation de l'effet un siècle après a constitué et constitue encore un des obstacles majeurs au développement de la criminologie scientifique. Celle-ci n'admet pas des clivages artificiels de nature idéologique dans son objet – système composé par le crime, le délinquant et la victime.

## 1.2 La rationalité du savoir de la victime

Nous parlons de la rationalité du savoir de la victime à deux niveaux: les schémas conceptuels et les méthodes.

**1.2.1** En ce qui concerne les schémas conceptuels nous repérons trois types de schémas. Tout d'abord, le rapport délinquant–victime fonctionne dans l'*analogon* du rapport cause-effet. Par ailleurs, le délinquant est représenté, tant dans l'imaginaire collectif que dans la criminologie positiviste comme la cause du mal et du désordre. Par contre, la victime est représentée comme l'effet d'une action subie. Le rapport délinquant-victime D–V serait équivalent au rapport causal A–B.

Un deuxième rapport, de type complexe, est situé au niveau structuré. Le système délinquant – victime s'inscrit dans la structure et fonctionnement des sociétés elles mêmes. Je dirais que ce système est équivalent au principe de l'ordre à partir du bruit. S'interrogeant sur la fonction de la violence, notamment le meurtre, dans les mythes d'origine, R. GIRARD (1982) établit une espèce de principe de création de l'ordre à partir du désordre, de la tragédie, de la violence: ce principe est matérialisé par le mécanisme du bouc émissaire. Ce mécanisme serait sous-jacent à toute émergence socioculturelle. Et la culture occidentale telle qu'elle se présente dans sa forme civilisée n'échapperait pas à ce mécanisme de violence fondatrice: la narrative des évangiles en témoigne. La thèse de R. GIRARD n'est pas très éloignée de l'hypothèse formulée par Freud sur la horde primitive dans *Totem et Tabou*: la culture constituerait un sous-produit de la culpabilité tragique associée au meurtre du père par la fratrie. Dans la foulée de FREUD, L. SZONDI (1972) a prévu, dans sa théorie des pulsions, la «*pulsion paroxysmale*» constitutive du destin humain. De quoi s'agit-il? Du circuit «faire la guerre, négocier la paix». Il s'agit de la dialectique Cain-Abel: crime fondateur, criminel, victime.

Troisième schéma: l'explication-compréhension processuelle. Il s'agit, dans ce dernier schéma, de deux sortes de processus: le phénoménologique et le social. Le phénoménologique relève de la perspective du monde vécu du délinquant et de la victime. Contrairement à la criminologie positiviste, la perspective phénoménologique interprète le crime à partir du sens, de la signification de la victime dans le monde du criminel et réciproquement de la signification du criminel dans le monde vécu de la victime. Le social est une réplique du courant interactionniste, cette fois-ci appliqué au rapport délinquant-victime. S'il y a une construction sociale du crime et du criminel il faudrait, dès maintenant, élargir ce point de vue à la victime: il doit y avoir, bien sûr, une construction sociale de la victime.

**1.2.2** En ce qui concerne les méthodes c'est clair: les enquêtes de victimisation jouent un rôle décisif dans l'observation du crime. Ces instruments de mesure ont contribué à l'émergence d'une vraie révolution dans le domaine des méthodes dont l'objectif est la quantification, au niveau national et au niveau international, du phénomène criminel aussi du phénomène victimaire. Ce qu'on observe aujourd'hui c'est, à la fois, le crime, la victime et leurs rapports. La méthode d'observation s'est adaptée à la nature composite et complexe de l'objet: crime – délinquance – victime. Mais tout cela touche, encore, le dehors du phénomène. Il faudrait franchir un nouveau pas dans cette révolution: le pas vers le dedans, dans la quête du sens, de la résonance subjective de l'événement victimaire dans le monde vécu de la victime et son système de vie. Il faudrait associer à la méthode quantitative des méthodes qualitatives du type phénoménologique.

### **1.3 Criminologie et victimologie**

Compte tenu de ce qu'on vient de dire, on peut légitimement se poser la question de savoir si l'on peut parler de criminologie et de victimologie comme s'il s'agissait de deux disciplines. Certainement pas. Un objet ontologiquement réduit et logiquement reconstruit,

une rationalité armée de nouveaux schémas explicativo-compréhensifs et de nouvelles méthodes réclament un nouveau paradigme, une nouvelle structure de pensée dont les éléments constitutifs redistribuent l'acquis de la criminologie et de la victimologie dans un champ tensionnel défini par ce qu'on pourrait appeler une victimocriminologie, c'est à dire, une même science à double face.

## 1.4 La nouvelle praxis

Nous arrivons, enfin, au quatrième volet de notre dispositif analyseur: la nouvelle praxis. Elle est connue à travers toutes les pratiques de médiation et de justice réparatrice (*restorative justice*). Sont connus aussi, ses différents domaines d'application: la justice pénale des mineurs, la délinquance des jeunes, la famille, la communauté, le pénal ... Cependant la médiation et la justice reconstructive relèvent d'orientations très différentes et même opposées. Tout d'abord, une orientation éthique qui signale la présence dans la victimocriminologie d'une éthique de la communication dont parle HABERMAS. De ce point de vue on a regagné la dimension axiologique mise en suspens par le projet de la criminologie positiviste, obsédée par le scientisme mythique des faits purs et purifiés des valeurs. La victimocriminologie constituerait la promesse d'une science des faits et des valeurs, de l'être et du devoir être; du tout à la fois.

Ensuite, une orientation technocratique inscrite dans une stratégie managerielle (gestionnaire) de la conflictualité sociale. Les dangers de l'ingénierie de la médiation au niveau des droits et des garanties sont déjà évidents, notamment dans les pays où ces pratiques se sont installées sous la forme d'un nouveau marché uniquement inspiré par la raison instrumentale.

Troisièmement, on trouve une espèce de réinvention classique de la justice négociée avec ses implications communautaires. Ce retour de l'autorégulation peut être affecté de signes contraires: ou bien une

régression en amont du droit moderne, qui mettrait en question l'acquis fondamental de la séparation du droit et de la morale, ou bien un stade évolué de ce droit qui annonce la promesse d'un système complexe de justice qui intègre, sans les confondre, les différences acquises par le droit, la morale et les sciences.

## 2 L'analyseur sécurité

La sécurité est devenue un problème de premier plan dans les sociétés actuelles. En tant que «phénomène social total», comme certains le définissent (CARTUYVELS ET AL., 2000) en utilisant le concept de Marcel Maus, elle constitue un analyseur non seulement épistémique mais aussi social: elle traduit soit le changement des conditions du savoir criminologique, soit les transformations historiques, sociales, politiques et économiques des sociétés du développement. Il nous faut donc un dispositif de pensée critique qui permette de fonder la définition des politiques de sécurité dans les connaissances, faute de quoi elles risquent de rester prisonnières de la colonisation politique et médiatique. La criminologie est, bien entendu, la discipline la plus concernée par le nouveau phénomène social étant donnée sa composante criminelle. Ainsi, l'exigence d'application du dispositif critique au discours et aux politiques de sécurité n'épargne pas la criminologie. Demandons-nous donc en quoi la sécurité interpelle l'objet, la rationalité, le paradigme et la praxis de la criminologie?

### 2.1 L'objet

Je caractériserai les objets crimo-sécuritaires par trois mots: fragmentation, paradoxe et complexité.

Fragmentation parce qu'il s'agit d'un champ en miettes:

- 1) vols, cambriolages, agressions: la «criminalité prédatrice», la «délinquance consumériste», «la criminalité d'appropriation», trois mots trouvés par PH. ROBERT (1999) pour caractériser le crime qui nourrit l'insécurité;
- 2) les «incivilités», version européenne de la théorie de la «*broken window*» de WILSON ET KELLY (1982), introduite par S. ROCHE (1993);
- 3) les désordres urbains (D. DUPREZ, 2001);
- 4) les «illégalismes», concept foucaldien adopté par certains auteurs afin de rendre compte de l'insécurité au sein des logiques sociales.

Paradoxe. Ces comportements ou situations alimentent le sentiment d'insécurité départagé en deux directions: la peur (*«fear of crime»*), définie comme perception et anticipation d'un risque concret et la préoccupation relative au crime en tant que problème social. Or, l'évidence a montré que le sentiment d'insécurité et la victimisation ne sont pas corrélés. C'est-à-dire que l'on trouve des victimes présentant de faibles taux de sentiment d'insécurité et des personnes insécurisées qui n'ont pas été victimes. D'autres paradoxes ont été établis par la recherche empirique concernant la victimisation et le sentiment d'insécurité, par exemple, le rapport à l'âge, la classe sociale, l'espace.

Complexité. L'objet sécurité configure un système complexe composé par trois sous-systèmes: les comportements et les situations déviantes, les victimisations, les sentiments. Les rapports établis entre les trois niveaux ne sont pas linéaires. Disons qu'ils comprennent un ensemble d'éléments articulés par une logique de la complexité.

## 2.2 Les rationalités

Au niveau des schémas conceptuels et des thèses théoriques, la fragmentation n'est pas moindre: on pourrait, néanmoins, repérer trois modèles: positiviste, constructiviste et pragmatiste.

Le premier modèle, positiviste, fonctionne dans un schéma explicatif du type causal: le crime cause l'insécurité (causalité linéaire), l'insécurité cause le crime (causalité inverse). L'émergence du phénomène ne serait plus que l'effet de la croissance de la criminalité et des incivilités. La peur du crime est fonction de la victimisation criminelle.

Selon le deuxième modèle, le modèle constructiviste, la sécurité est plutôt de l'ordre du construit que du réel. Deux points de vue partagent l'idée du non lien entre les désordres et l'insécurité. Résumons-les:

- 1) La peur du crime cache la peur de tout autre chose. Si une menace existe à la base de l'insécurité, il faut la chercher ailleurs. Un mécanisme de transfert projetterait sur la criminalité une peur située au-dehors du phénomène lui-même. L'insécurité serait, alors, une construction imaginaire et collective à travers le discours. C'est la thèse de ACKERMAN (1982). Les discours politiques et médiatiques joueraient un important rôle dans la construction de l'insécurité. Nous avons, donc, ici, un schéma explicativo-compréhensif qui renvoie à la structure et au fonctionnement de la société et à des processus anthropologico-existentiels.
- 2) La thèse de CHESNAIS (1981) soutient la non correspondance entre l'insécurité objective et l'insécurité subjective. Par ailleurs, il prouve que la violence a diminué dans l'histoire de l'Occident au fur et à mesure qu'il s'approche de la modernité. Le sentiment d'insécurité serait le reflet d'une nouvelle sensibilité et le phénomène sécuritaire un mythe dont la fonction est le renforcement de la normativité. Le mérite de l'approche de Chesnais est d'avoir introduit le temps, l'histoire, dans le cadre interprétatif de l'insécurité et de la violence: c'est le processus évolutif de l'histoire qui rend compte de l'émergence de ce nouveau et peut-être faux problème social.

Les modèles constructivistes qui ont vu le jour vers la fin des années 1970 ont, cependant, donné place à d'autres modèles développés dès le début des années 1990 en Europe.

Quels sont ces modèles? Il s'agit de points de vue que j'appellerais 'pragmatistes'. Ils regroupent l'acquis de la recherche empirique et théorique sur la sécurité dans les années 1990 en Europe. Je citerai S. ROCHÉ (1993), d'un côté, et PH. ROBERT (1999) et LAGRANGE (2000; 2001) de l'autre.

- 1) Le premier réaffirme le lien entre le sentiment d'insécurité et les incivilités. Il met en relief les désordres qui échappent au code pénal et qui signalent une rupture des codes élémentaires de la vie sociale. C'est le cas de la petite délinquance et du vandalisme.
- 2) Les seconds adoptent un point de vue que j'appellerais de «pragmatisme critique». En effet, ils frayent un chemin entre la thèse causaliste et la thèse constructiviste. PH. ROBERT (1999), à travers l'analyse historique appuyée par des données longitudinales de l'évolution des systèmes de contrôle social et des modes de vie, arrive à un modèle sociologique de la sécurité et du crime qui permet de faire face au problème de la sécurité sans tomber dans le sécuritarisme. Lagrange par le truchement de la recherche empirique croise le social, le pénal et des problèmes sociaux comme le marché du travail.

### **2.3 Le paradigme**

D'après la théorie des révolutions scientifiques de TH. KUHN (1962), un des signes de la crise d'un paradigme c'est le fait qu'il n'assimile pas une anomalie ou un phénomène nouveau. C'est alors que les scientifiques se mettent à la recherche de nouveaux schémas explicatifs, de nouveaux cadres de référence. Il est difficile de ne pas voir que quelque chose de semblable se passe aujourd'hui dans la criminologie. En effet:

- 1) L'objet crime – sécurité, tel que nous venons de le présenter, n'est assimilable par aucun des paradigmes établis de la criminologie traditionnelle, axée sur le binôme crime – délinquant. Ni la criminologie biologique, ni la criminologie psychologique, ni les différents courants de la criminologie sociologique ne rendent

compte des métamorphoses de la criminalité qui se sont opérées pendant les vingt dernières années, notamment les associations qu'elle entretient avec le phénomène sécuritaire.

- 2) D'autre part, la relation crime – sécurité est un objet rapporté aux modes de vie plutôt qu'à l'individualité, au risque plutôt qu'à la dangerosité, au global plutôt qu'au local. Les coordonnées spatio-temporelles prévalent sur les coordonnées psychosociales. Les études de criminologie environnementale constituent un exemple de cette prévalence. L'urbanisme, l'histoire, la statistique, l'économie depuis son entrée dans ce champ interdisciplinaire qu'est la criminologie, prennent de plus en plus la relève sur la psychologie et la sociologie.
- 3) On assiste, finalement, à une vraie concurrence des scientifiques autour de la résolution de problèmes posés par la sécurité sous le signe de l'urgence. D'où la dominance des approches pragmatistes.

Une criminologie de la sécurité est en train de se constituer autour d'une dispersion de nouveaux objets, parfois paradoxaux, d'une dispersion de schémas conceptuels, de notions, dont celle de risque devient centrale. Elle vient se greffer entre une criminologie des individus et une criminologie des systèmes.

## 2.4 La praxis

Le versant praxéologique de la criminologie de la sécurité – les politiques de sécurité – présente une structure tripartite qui fonctionne à trois dimensions: politique, technologique et néo-classique.

- 1) La dimension politique engage dans le débat sur les politiques de sécurité des analyses critiques qui mettent en évidence les apories de la sécurité. La principale étant la question de la sécurité dans son rapport avec la liberté: sommes nous prêts à sacrifier la liberté au nom de la sécurité? Question dont la réponse n'est ni claire ni décisive. PH. ROBERT propose une voie étroite: prendre le pro-

- blème de la sécurité au sérieux sans tomber dans le sécuritarisme. A. BARATA (1999) prêchait la sécurité démocratique contre la sécurité technocratique. Nous même développons des analyses dans le contexte portugais qui essayent de mettre en relief les changements qui ont conduit de la sécurité démocratique à la démocratie de la sécurité.
- 2) La dimension technologique, on la voit à l'œuvre dans ce qu'on appelle la criminologie actuarielle et la criminologie administrative. La première, apparue dans le secteur commercial et dans le trafic, applique la logique de l'assurance au contrôle du délit-risque à travers des opérations comme, entre autres, «le contrôle des contingences en rapport avec les victimes», «l'accumulation d'informations sur les risques» (FIGUEIREDO ET BASANTA, 2003). La deuxième, réinvention d'une criminologie du XVIII<sup>e</sup> siècle, est appelée par G. VALDE «administrative», parce qu'elle étudie des variables situationnelles créatrices d'opportunités – risques de la pratique de délits. Cette «nouvelle criminologie administrative» s'appuie sur des analyses statistiques des données recueillies au niveau local, national et supranational et dont les principales variables sont le temps et l'espace du crime. Le contrôle de la criminalité est réduit à la gestion de ces risques à travers plusieurs tactiques: la prévention situationnelle, la réduction des opportunités, la protection techno-préventive. Cette stratégie de prévention relève du néolibéralisme, d'après les intéressantes analyses politiques de P. HEBERRECHT (2001).
- 3) La dimension classique comprend cette criminologie administrative mais aussi une conception classique de l'individu et de son comportement. On revient à l'idée du libre arbitre et de l'homme calculateur présent dans la philosophie pénale de BENTHAM. Les perspectives actuelles du choix rationnel et l'approche cognitivo-comportementale témoignent de l'actualité de l'utilitarisme benthamien.

L'émergence de tout ce courant s'expliquerait par les raisons suivantes, selon certains auteurs:

- 1) la crise du système devant un certain nombre de circonstances comme l'augmentation des niveaux de la criminalité, l'échec des programmes de réhabilitation, la crise de légitimation des institutions pénales (FIGUEREDO ET BASANTA, 2003);
- 2) la réponse à la crise de capacité de réaction de la police et du système pénal devant l'augmentation de la criminalité (JOCK YOUNG cité par HEBERRECHT, 2003) et à la crise de l'étiologie sociologique en criminologie (ibidem).

### **3 *Krisis* et indécision**

#### **3.1 Points de repère**

Nous avons décrit jusqu'ici un ensemble d'indicateurs qui signalent la présence, à l'intérieur de la criminologie, d'une crise et révolution scientifique. Ces transformations sont, bien sûr, expliquées par les fluctuations du milieu interne de ce champ disciplinaire confronté à de nouveau problèmes surgis dans son milieu immédiat. Mais ce qui arrive dans le domaine criminologique est aussi, dans des termes généraux, le reflet d'un séisme qui secoue les structures culturelles de l'Occident. Plusieurs auteurs ont essayé d'interpréter le sens de ces mouvements critiques (HABERMAS (1978), TOURAIN (1992), CASTORIADIS (1996), entre autres).

Voici quelques points de repère qui pourraient contribuer à la compréhension de la crise et révolution criminologiques situées, cette fois-ci, au plan de la *Krisis* et de ses formations émergentielles au niveau du savoir, du pouvoir et du système social lui même.

- 1) Du point de vue du savoir, on assiste, à partir de la fin des années 1970, à l'arrivée dans les sciences sociales et du comportement du paradigme qui a fait basculer l'épistème des sciences de la nature. Ce paradigme, en ce qui concerne les objets et sa reconstruction logique, nous apprend que le monde est devenu un monde de systèmes d'informations et de communications. C'est pourquoi nous

l'avons appelé paradigme systémique – informationnel – communicationnel. Rien d'étonnant si la criminologie est en train de bâtir des objets et des schémas de pensée en termes de systèmes, d'information et de communication. D'autre part, à l'image d'autres sciences, l'explication causale des phénomènes a tendance à être remplacée ou associée à d'autres modes d'explication plus adaptés aux systèmes complexes, comme c'est le cas de l'explication structurelle et processuelle. C'est ce qu'on a vérifié tout à l'heure en nous référant à la victime et à la sécurité. Enfin, le déterminisme a tendance à être associé à l'indéterminisme et à l'incertitude. Les théories du chaos, de l'auto-organisation sont à l'ordre du jour. Le rétrécissement du déterminisme criminologique au profit d'une criminologie qui reprend les thèses classiques du libre arbitre et de la responsabilité de l'acte est donc normal.

- 2) Du point de vue du pouvoir des contrôles du désordre, il n'est plus centré sur les penchants des individus et leurs situations. Les nouvelles politiques mettent entre parenthèses l'individu et sa subjectivité. Les nouvelles politiques agissent dans l'amont et dans l'aval des idiosyncrasies personnelles. Nous avons nommé cette stratégie, il y a vingt ans, généticoadministrative. Elle prévoit et gère des risques sur la base d'informations systématisées. D'autre part, elle ne fonctionne plus à partir du centralisme vertical des institutions officielles, mais en réseau. L'intervention en réseau est devenue la tactique de la gestion des risques. La responsabilisation est le corollaire de cette tactique. C'est la politique des trois R: risque, responsabilité et réseau (DA AGRA ET CASTRO, 2003).
- 3) Enfin, le paradigme du système social se place sous le signe du risque. Chacun à sa manière, BECK, GIDDENS et LUHMAN établissent le diagnostic des transformations de fond des sociétés occidentales: nous vivons dans des sociétés qui présentent les propriétés des systèmes complexes: risque, incertitude, autorégulation. D'où viennent ces théories à la mode? Nous les interprétons comme des formations émergentielles dessinées dès le début du XX<sup>e</sup> siècle dans les sciences pures. Ce qu'elles racontent, leur nar-

rativité du social n'est plus que le transfert, plus au moins conscient, du paradigme systémique-informationel-communicationnel DA AGRA, C. (1983) vers les savoirs de la société. L'interprétation de la sécurité dans le cadre de la société du risque est la conséquence logique de l'application de ce paradigme.

### **3.2 Indécision**

L'issue de la situation de crise n'est pas évidente. Plusieurs chemins, qui vont dans des directions contraires, offrent une réponse: la réponse organisée à travers la raison critique par la philosophie politique et la philosophie morale d'inspiration kantienne et hégélienne.

L'axe éthique et politique de la praxis de la victimo-criminologie et de la criminologie de la sécurité concrétisent cette ligne possible d'évolution de la modernité.

L'axe qu'on a appelé technologique n'est plus que la manifestation au sein de la criminologie de l'idéal technocratique du néolibéralisme.

Le néo-classicisme criminologique est le produit d'une société qui a fait la découverte, à première vue paradoxale, qu'on peut aller en avant par le retour en arrière.

Donc, la crise et la révolution œuvrant dans la criminologie sont l'*analogon* de ce qui se passe ailleurs, dans son milieu externe.

## **4 Un signe dans l'attente du sens: vers une herméneutique du sujet**

Donnons ici, pour terminer, notre point de vue sur tout ce que l'on vient d'observer. Il est inquiétant que le pragmatisme acritique et le technologisme criminologiques dominent sur d'autres perspectives.

Il est encore plus inquiétant que le sujet et la subjectivité soient proches du moment de leur agonie. Mais pourquoi cette inquiétude? C'est que, d'après la thèse de Touraine, le sujet constitue la seule issue pour la crise de la modernité. Par conséquent, la seule issue pour les problèmes nouveaux qui mettent en crise la criminologie et l'obligent à une révolution. Le sujet est l'axe décisif, la promesse d'une sortie créatrice demandée par toute *Krisis*. Soyons donc pragmatiques, mais au sens radical et critique et posons-nous les vraies questions: qu'est ce qui nous arrive? Que devons-nous faire? Comment devons-nous vivre? Voici le pragmatisme vis-à-vis duquel il ne faut pas tourner la tête. Le pragmatisme qui engage l'Homme dans la quête créatrice de son humanité. L'Homme – espèce humaine n'est plus qu'un signe dans l'attente ... De quoi? De l'articulation du sens inscrit dans sa condition paradoxale et tragique: être-pour-la-mort et être pour l'amour. A la fois. Il n'y a pas de vraie révolution de la criminologie sans une herméneutique du sujet et de l'intersubjectivité.

## Bibliographie

- ACKERMAN, W.; DULONG, R.; JEUDY, H. (1982), *Imaginaires de l'insécurité*, Paris, Librairie des Méridiens
- BARATA, A. (1999), Conférence: «*La Sécurité démocratique*», Université de Gent
- BECK, U. (2001), *La Société du risque*, Aubier, Paris
- CARTUYVELS, Y. ET AL. (2000), *L'Etat social-sécuritaire*, in CAMPEN-HOUDT, L. V.; CARTUYVELS, Y.; DIGNEFFE, F.; KAMINSKI, D.; MARY, PH.; REA, A. (Eds.), *Réponses à l'insécurité – des discours aux pratiques*, Bruxelles, Labor
- CASTORIADIS, C. (1996), *La Montée de l'insignifiance*, Paris, Editions Seuil
- CHESNAIS, J. C. (1981), *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*, Paris, Laffont
- DA AGRA, C. (1983), *Science, maladie mentale et dispositifs de l'enfance. Du paradigme biologique au paradigme systémique*, Université Catholique de Louvain – Thèse de doctorat – Louvain-la-Neuve
- DA AGRA, C.; CASTRO, J. (2003), *Riesgo, Responsabilidad y Red*, in C. DA AGRA; J. L. DOMINGUEZ; J. G. AMADO; P. HEBBERECHT; A. RECASSENS (eds.), *La Seguridad en la sociedad del riesgo – un debate abierto*
- DUPREZ, D.; HEBBERECHT, P. (ed.) (2001), *Les Politiques de sécurité et de prévention en Europe*, Déviance et Société, Vol. 25
- FIGUEIREDO, D.; BASANTA, A. (2003), *Logica actuarial, seguridad y sistema de justicia criminal*, in C. DA AGRA; J. L. DOMINGUEZ; J. G. AMADO; P. HEBBERECHT; A. RECASSENS (eds.), *La Seguridad en la sociedad del riesgo – un debate abierto*
- FOUCAULT, M. (1969), *Archéologie du savoir*, Gallimard, Paris
- GIDDENS, A. (1991), *Modernity and Self-identity*, Cambridge: Polity Press
- GIRARD, R. (1982), *Le Bouc émissaire*, Paris, B. Grasset

- HABERMAS, J. (1978), *Raison et légitimité*, Paris, Payot. Original: Legitimationsprobleme im Spätkapitalismus, 1973, Suhrkamp Frankfurt am Main
- HABERMAS, J. (1986), *Morale et communication*, Paris, CERF. Original: Moralbewusstsein und kommunikatives Handeln, 1983, Suhrkamp, Frankfurt am Main
- HEBBERECHT, P.; DUPREZ, D. (eds) (2002), *The prevention and security policies in Europe*, Bruxelles, VUB University Press
- HEBBERECHT, P. (2003), *Sociedad de riesgos y política de seguridad*, in C. DA AGRA; J. L. DOMINGUEZ; J. G. AMADO; P. HEBBERECHT; A. RECASSENS (eds.), *La Seguridad en la sociedad del riesgo – un debate abierto*
- KUHN, S. TH. (1962), *The Structure of scientific revolutions*, The University of Chicago Press, Chicago, Illinois, U.S.A.
- LAGRANGE, U. (2001), *De l'affrontement à l'esquive*, Paris, Syros: la découverte
- LAGRANGE, U. (2003), *Demandes de Sécurité*, Paris Seuil, la République des Idées
- LUHMANN, N. (1995), *Social Systems*, Stanford University Press: Soziale Systeme, 1984, Suhrkamp, Frankfurt am Main
- ROBERT, PH. (1999), *Le Citoyen, le crime et l'état*
- ROCHÉ, S. (1993), *Le Sentiment d'insécurité*, Paris, PUF
- SZONDI, L. (1972), *Introduction à l'analyse du destin, Schicksalsanalyse*, Bâbe, Benno Schwab, 1944
- TOURRAINE, A. (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Fayard
- WILSON, Q. AND KELLING, G. L. (1982), *Broken Windows*, The atlantic monthly, Vol. 249, n°3 p.29-38

